

## **POURSUITE DE LA MÉDIATION**

Pendant que se déroule le débat sur la loi de retour au travail, votre comité de négociation continue de travailler avec le médiateur, M. Morton Mitchnick. Nous allons continuer aussi longtemps que nous le pourrons dans le but de conclure des conventions collectives négociées. L'adoption d'une loi et l'arbitrage ne sont pas la voie à suivre pour régler un conflit de travail ni pour tenter d'améliorer les rapports entre les parties.

### **Vos actions**

Nous puisons notre force et notre détermination dans les gestes que vous posez et dans la solidarité que vous affichez. Continuez de participer à la lutte avec autant de vigueur que vous l'avez fait jusqu'à présent. Nous en ferons la preuve encore une fois : les travailleurs et travailleuses des postes n'abandonnent jamais.

### **Communications**

Tenez-vous au courant. Surveillez les tableaux d'affichage et vos courriels. Suivez-nous sur Twitter @sttp, sur Facebook (<https://www.facebook.com/cupwsttp/>) et abonnez-vous au Somm@ire du STTP (<https://www.sttp.ca/fr/sommaire-sttp>).

### **La lutte continue!**

Solidarité,

Nancy Beauchamp  
Négociatrice en chef, unité des FFRS

Sylvain Lapointe  
Négociateur en chef, unité urbaine